




Master mention Information, Communication parcours type Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC)

Information, communication

-  Niveau d'étude visé
BAC +5
-  Diplôme
Master (LMD)
-  Domaine(s) d'étude
Communication et publicité dans les organisations, Gestion de l'information - Documentation
-  Accessible en
Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance, VAE
-  Établissements
Université Toulouse Capitole



Présentation


 Code RNCP : 31496

La mention Information, Communication est co-accréditée par l'Université Toulouse Capitole et par  l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier. Elle comporte 4 parcours en 2ème année : Communication et administration des activités culturelles (UT Capitole), Administration et gestion de la communication (UT Capitole),  Communication et culture numérique (UT3),  Communication et territoires (UT3).

Les candidats au master, quel que soit le parcours choisi, doivent candidater après leur L3 auprès de l'Université Toulouse Capitole. La formation de Master 1ère année est dispensée sur le site de l'Université de Toulouse Capitole. Elle est commune aux 4 parcours à l'exception de quelques heures optionnelles propres à chaque parcours.

Spécificités

Alternance le M2 peut être suivi en  alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). Pour plus d'information :  alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

Le  stage est fortement recommandé mais facultatif en 1er année de Master (il sera obligatoire en deuxième année), il vous permet de vous confronter avec la réalité du monde professionnel et de vous aider dans vos choix d'orientation. Il peut être commencé à la fin du semestre 2 (courant avril) et être long de 1 à plusieurs mois.

Le stage est obligatoire en 2ème année de master (sauf si l'étudiant est en alternance).

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contacter le Bureau des stages de l'Université Toulouse Capitole

Objectifs

L'objectif du master est de former des étudiants ayant une bonne connaissance des sciences humaines et sociales, des fondements et des questionnements théoriques et méthodologiques contemporains de l'information et de la communication ainsi que des secteurs professionnels de

la communication, notamment à travers la maîtrise de savoirs théoriques et appliqués, de savoir-faire spécialisés et d'outils techniques, afin d'une part, de permettre aux meilleurs étudiants de poursuivre les études en « information-communication » sur le site toulousain, d'autre part, de faciliter leur insertion rapide dans la vie professionnelle et leur adaptation à l'évolution constante des métiers de la communication

Le parcours Administration et communication des activités culturelles (2ème année de master) est organisé et géré par l'Université Toulouse Capitole.

Il a pour objectif de former des cadres susceptibles de concevoir et mettre en œuvre les politiques et les stratégies de communication des organisations publiques et privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives.

Ces professionnels doivent être capables, en relation avec les acteurs concernés, dans le cadre des politiques publiques locales, nationales et européennes, et en direction des différentes catégories de publics, de définir, d'assurer et d'évaluer les actions d'administration, de communication, de valorisation et de promotion des actions, des politiques et des produits culturels.

Les professionnels formés par le parcours ACAC doivent être en mesure de participer à la mise en œuvre et au suivi de projets culturels de toute nature (musées et patrimoine, spectacle vivant, audiovisuel et cinéma, édition, festivals, événements culturels...), notamment à travers les dimensions informationnelles et communicationnelles, et en liaison avec les autres professionnels du secteur de la culture.

Une attention particulière est portée à l'international et aux métiers du Réseau culturel (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française).

Une partie de l'enseignement est dispensée par des professionnels (inspecteur général du ministère de la Culture, conservatrice du patrimoine, directrices et directeurs culture d'Occitanie (Dac Doc), producteurs, libraires, directeur d'agence culturelle régionale, directeurs de festivals, administration et communication de théâtres, direction de service de collectivités locales, administration et

communication de musées) et un projet tuteuré sur une période de 6 mois (ou un mémoire de recherche) est proposé aux étudiants.

Savoir-faire et compétences

Compétences générales (communes à tous les parcours)

Être capable de conceptualiser, de mettre en œuvre et de gérer des stratégies de communication ;

Être capable de conceptualiser et de mettre en œuvre différentes formes de communication présentes dans toutes les organisations : communication interne en lien avec la gestion des ressources humaines, communication externe et événementielle, relations presses, marketing territorial ;

Être capable de réaliser et de superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et de les mettre en perspective dans l'analyse globale d'une stratégie de communication : écrits, audio-visuels, numérique, logiciel...

Compétences spécifiques pour le parcours Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC) :

Administrer une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine ;

Être force de proposition en intégrant l'environnement juridique propre au champ de la culture et du patrimoine ;

Comprendre et analyser l'environnement et les acteurs de la culture sur un temps long ;

Maîtriser les codes écrits et oraux de la communication professionnelle ainsi que la capacité à se documenter pour produire une action professionnelle en communication ;

Prendre des responsabilités, engager stratégiquement une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine, conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, gérer des contextes professionnels complexes ;

Maîtriser les savoir-faire opérationnels pour organiser, planifier, arbitrer les actions de communication dans le champ de la culture et du patrimoine ;

Maîtriser les compétences expertes des professionnels du secteur de la culture et du patrimoine et positionner à moyen et long terme une organisation.

Pour plus d'informations, consultez la [fiche RNCP](#) (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du

master mention Information, Communication sur le site France Compétences.

Admission

Conditions d'admission

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Pour préparez vos candidatures en 1ère année de master, consultez :

- les [capacités d'accueil](#) sur notre site internet, - les [attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis....) sur notre site internet, - les [taux de réussite en fin de master](#) sur notre site internet,
- la [plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/](#) **pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidature, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de

l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités du droit à poursuite d'études](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures sur le téléservice *e-Candidatures*...)
- les [taux de réussite en fin de master](#)

Inscription

Le choix du parcours-type se fait dès la 1ère année, au moment de la candidature. Vous devez candidater uniquement sur le parcours correspondant à votre choix n°1 et compléter le questionnaire pour classer les 4 parcours selon vos vœux.

La commission d'admission se prononcera sur votre candidature pour votre vœu n°1 et pourra, le cas échéant, vous faire une proposition dans un autre parcours.

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [ICI](#)

Candidater en 2nde année de master :

[🔗 Solliciter une admission](#)

[🔗 Calendrier de dépôt des demandes d'admission via l'application eCandidatures](#)

Alternance : cette formation est accessible en alternance en 2 année de master. Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez [🔗 ICI](#).

Et après...

Poursuite d'études

Insertion professionnelle

Métiers visés :

Fonctions d'encadrement, de conception et de contrôle en information-communication dans des organisations publiques ou privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives, aux niveaux local, national et européen : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française), collectivités publiques, entreprises culturelles (théâtre, cinéma, musique, musées y compris musées industriels et de société, valorisation du patrimoine, événements culturels, festivals ...), agences de communication, cabinets de consultants, bureaux d'études, organismes de formation préparant aux métiers de la culture.

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [🔗 études](#) de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [🔗 ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Pôle Alternance - FCV2A :

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

Pôle Alternance - FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Courriel : [🔗 alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](mailto:alternance.fcv2a@ut-capitole.fr)

Tél. : 05 61 12 87 14

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Préfabriqués - Parking Arsenal)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : [🔗 suio-ip@ut-capitole.fr](mailto:suio-ip@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 37 28

Contact scolarité

Service Scolarité d'Administration et de Communication

ARSENAL, 1er étage, Bureau AR 117

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel :

1ère année de master : [🔗 scolaesm1ic@ut-capitole.fr](mailto:scolaesm1ic@ut-capitole.fr)

2ème année de master : [🔗 scolaesm2ic@ut-capitole.fr](mailto:scolaesm2ic@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 35 38

Contact scolarité formation continue

Formation continue – FCV2A

Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q

Adresse postale :

FCV2A - UT Capitole - 2 rue du doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

Véronique Lemozy

Courriel : [🔗 veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 12 86 49

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Toulouse

Programme

Organisation

L'action de formation en 1^{ère} année du master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 267h de CM et 89h de TD.

[📄 Télécharger les SYLLABUS de chaque matière](#)

SEMESTRE 1 : 135h CM + 24h TD

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE 1 : Ecriture web – 9h CM + 6h TD

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE 2 : Epistémologie de la communication – 18h CM

UE 3 : Théorie contemporaine de la communication – 18h CM

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 4 : Ateliers de communication – 18h TD

Bloc : Maîtriser les fondamentaux de la communication pour construire une stratégie

UE 5 : Stratégie des marques – 18h CM

Bloc : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel

UE 6 : Culture et communication – 18h CM

UE 7 : Communication politique – 18h CM

UE 8 : Communication publique – 18h CM

UE 9 : Médias et information – 18h CM

SEMESTRE 2 : 132h CM + 65h TD

Bloc : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

UE 10 : Méthodologie cours (annuel) – 12h TD

UE 11 : Regroupement méthodologique (annuel) – 4h TD

UE 12 : Ressources documentaires (annuel) – 6h TD

UE 13 : Mémoire (annuel)

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE 14 : Projet tuteuré – 9h CM

Bloc : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE 15 : Pilotage de site web – 15h CM et 15h TD

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 16 : Communication des organisations – 30h CM

UE 17 : Sémiologie – 18h CM

UE 18 : Anglais (annuel) – 18h TD

UE 19 : Ateliers de communication – 6h CM + 6h TD

UE 20 : Communication des collectivités territoriales – 18h CM

Bloc : Inscrire une politique de communication dans un contexte sectoriel

UE 21 : Intelligence économique – 18h CM

UE 22 : Socio-économie des médias – 18h CM

UE 23 : Initiation à la communication culturelle – 4h TD

L'action de formation en 2^{ème} année du master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de :

- 298h d'enseignement et 159h de TD pour les étudiants en formation initiale (FI) et continue (FC).
- 298h d'enseignement et 104h de TD pour les alternants (FA).

 Téléchargez les **SYLLABUS** de chaque matière

SEMESTRE 3 – 298h CM (FI / FC / FA) + 40h TD – (FI / FC)

BLOC DE COMPETENCES DE SPECIALITE

Bloc : Expertise de l'environnement et des acteurs du champ de la culture et du patrimoine

UE 1 : Environnement culturel, juridique et numérique – 63h CM :

- Politiques culturelles : histoire et institutions – 15h CM
- Droit de la culture – 15h CM
- Culture, économie et numérique – 18h CM
- Droit de la propriété littéraire et artistique – 15h CM

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 2 : Approches sectorielles – 122h CM :

- Management des événements culturels et des festivals – 15h CM
- Cinéma et audiovisuel – 15h CM
- Spectacle vivant (théâtre, cirque) – 20h CM
- Métiers du livre et de l'édition – 15h CM
- Musique - Industrie du disque – 10h CM
- Muséologie – 20h
- Politique du patrimoine – 15h CM
- Arts et société – 12h CM

UE 3 : Médiation et management 95h CM :

- Etudes des publics et des pratiques culturelles – 15h CM
- Gestion des établissements publics culturels – 15h CM
- Management et programmation artistique – 10h CM
- Aides et financement de la culture – 10h CM
- Culture, médiation et territoires – 20h CM
- Les supports de la communication écrite et digitale – 15h CM
- Relation presse – 10h CM

BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : INTERVENTIONS

*** FORMATION INITIALE / CONTINUE *** :

UE : Méthodologie dédiée aux actions professionnelles

UE : Interventions d'experts de la culture

UE : Approfondissement sectoriel en patrimoine, musée, édition et cinéma

*** FORMATION EN ALTERNANCE *** :

UE : Méthodologie dédiée aux actions professionnelles

UE : Interventions d'experts de la culture

SEMESTRE 4 – 119h TD (FI / FC) – 104h TD pour les alternants (FA)

BLOC DE COMPETENCES TRANSVERSALES TE DISCIPLINAIRES :

Bloc : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

UE 4 (formation initiale / formation continue) : Projet tuteuré – 15h TD

UE 4 (formation en alternance) : Projet professionnel appliqué (PPA)

Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel

UE 5 : Approfondissement sectoriel en communication digitale – 104h TD :

- Conduite de projet – 12h TD
- Référencement /SEO – 20h TD

- Mesure d'audience – 12h TD
- Production de contenu web – 60h TD

UE 6 :

***** FORMATION INITIALE / CONTINUE *** :**

1 voie au choix :

- * Voie professionnelle : stage professionnel (4 mois minimum)
- * Voie recherche : mémoire de recherche et séminaire méthodologique

***** FORMATION EN ALTERNANCE *** :**

- Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) – 12h TD

(Tutorat : 2 points d'étape minimum avec tuteur pédagogique/maître d'apprentissage – constitution et suivi du livret de l'alternant)

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

Elle est composée d'enseignants-chercheurs (Professeurs des universités, Maîtres de conférences,...) et de professionnels.